

# LE HANDICAP

## N'EST PAS TOUJOURS VISIBLE !

### Lutter contre les idées reçues !

- 80 % des handicaps ne sont pas visibles
- 2 à 3 % des personnes handicapées sont en fauteuil roulant
- 85 % des travailleurs handicapés n'ont besoin d'aucun aménagement de poste

### Tous concernés...

- 1 français sur 4 est concerné par une déficience ou un trouble grave au cours de sa vie professionnelle
- 85% des handicaps surviennent au cours de la vie

### "Faites-vous reconnaître" : les engagements de la Direction Commerce d'EDF

#### 8 Accords Handicap ont été signés depuis 1989.

A travers ces accords, EDF permet à ses salariés de bénéficier d'une reconnaissance de leur handicap et de dispositions spécifiques telles que :

- un accompagnement au sein de l'unité de travail
- un aménagement du poste de travail
- des modalités de formation adaptée
- une surveillance médicale renforcée par le médecin du travail, des aides diverses, etc.

**Les démarches :** faites-vous reconnaître à travers une demande de RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé) afin de bénéficier des dispositions de l'accord Handicap. Une démarche simple et rapidement prise en compte par l'entreprise.

#### Un réseau d'interlocuteurs EDF :

votre manager, le correspondant handicap de votre région, le médecin du travail, les assistants sociaux, votre responsable RH, le CHSCT, les partenaires sociaux...

#### LE SAVIEZ-VOUS ?

Quelques handicaps invisibles :

- déficience auditive (12%)
- hernie discale, sciatiques, arthrose
- rhumatismes (25%)
- pathologies cardio-vasculaires et hypertension (16%), etc.

# DIVERSITY DAY



## TOUS RASSEMBLÉS POUR LE DIVERSITY DAY, LE 23 MAI 2013.

*Célébrons nos différences qui contribuent à notre performance collective !*